

LES AFN EN 2019

AFN pour les multiprofessionnels :

- ➔ «Mettre en œuvre une démarche de qualité de vie au travail dans les établissements de la FPH. *Module 1 : être acteur opérationnel de la qualité de vie au travail*»,
- ➔ Mise en œuvre des organisations médicales et soignantes autour des filières du PMP et du PSP,
- ➔ Reclassement professionnel et reconversion,
- ➔ «Vigilance, protection et réaction face aux violences quotidiennes et à la menace terroriste. *Module 1 : Contribuer à la structuration du plan de sécurisation de l'établissement en acquérant une culture de la sécurité*»,
- ➔ Adultes autistes : accueillir, accompagner et soigner,
- ➔ Les soins de support en cancérologie,
- ➔ Prise en charge pluridisciplinaire de la douleur et de la souffrance dans les maladies neurodégénératives,
- ➔ Prise en charge d'un patient atteint d'une maladie de Parkinson et apparentée,
- ➔ Laïcité, droits et obligations dans les établissements de la fonction publique hospitalière,
- ➔ Sécurité des patients opérés ou faisant l'objet d'une technique invasive,
- ➔ Améliorer la communication avec le patient et autour du patient,
- ➔ L'humour en situation professionnelle,
- ➔ Coopérations et complémentarité territoriales,
- ➔ Amélioration du parcours de soins des personnes handicapées,
- ➔ Amélioration de la pertinence des soins en équipe,
- ➔ Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale,
- ➔ Prise en charge de qualité de l'adolescent tout en conservant une distance relationnelle,
- ➔ Amélioration de la prise en charge du patient au sein de l'établissement par une gestion des lits efficiente,
- ➔ La relation patient soignant à l'ère du digital : la santé connectée,
- ➔ Manager à l'échelle du GHT,
- ➔ Améliorer ensemble le travail quotidien : «quelle place pour chacun ? »,
- ➔ Tous concernés par le psychotraumatisme : repérage et prise en charge des victimes,
- ➔ Optimiser votre codage PATHOS ET GIR : véritable enjeu financier en EHPAD,
- ➔ Violences sexistes et sexuelles au travail : repérer, prendre en charge et orienter les victimes,
- ➔ Résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction.

AFN spécifiques aux professionnels médicaux :

- ➔ Connaître l'environnement institutionnel et comprendre ses évolutions,
- ➔ Vie professionnelle en équipe hospitalière,
- ➔ Construire un projet en équipe,
- ➔ Accompagnement du développement des compétences et des carrières.



Réalisation et illustration : service communication ANFH • DEP-AFN PRATICIENS • Novembre 2018



TOUT SAVOIR SUR

L'OFFRE D' ACTIONS DE FORMATION NATIONALES EN 2019 A DISPOSITION DES PERSONNELS MÉDICAUX (AFN)

L'ANFH ÉLARGIT SON OFFRE D' ACTIONS DE FORMATION NATIONALES EN DIRECTION DES PROFESSIONNELS MÉDICAUX...

L'ANFH propose chaque année des actions de formation achetées au plan national dont certaines, à visée pluri-professionnelle sont proposées aux personnels médicaux.

Elle vous accompagne dans votre parcours de formation et de DPC 1 en mettant à votre disposition des Actions de Formation Nationales (AFN).

QU'EST-CE QU'UNE AFN ?

Les Actions de Formation Nationales, financées sur les fonds mutualisés, portent sur des thématiques innovantes, en lien avec l'actualité et les orientations nationales de santé publique. Elles ont pour objectif de développer les connaissances et les compétences des personnels des établissements adhérents à l'ANFH.

Elles ont vocation à initier, innover et expérimenter des thématiques et des dispositifs pédagogiques, en lien avec les préoccupations du terrain.

Les AFN s'inscrivent dans le cadre de la formation continue et du DPC des agents de la fonction publique hospitalière et des professionnels médicaux.

Elles peuvent concerner des actions de formation classique et des actions de DPC répondant aux orientations nationales prioritaires s'inscrivant dans le cadre des parcours de DPC.

Une AFN se déploie sur quatre ans. Une vingtaine de sujets sont proposés chaque année : en 2019, les professionnels médicaux des établissements adhérents ont accès à 28 AFN dont 4 qui leur sont réservées.

1 Développement Professionnel Continu (DPC)

COMMENT FAIRE POUR S'INSCRIRE AUX AFN ?

Choisir une formation sur le site Internet de l'ANFH dans l'onglet « Praticiens ». Des fiches programmes complètes par action sont à disposition et à imprimer.



COMMENT FAIRE POUR LE FINANCEMENT ?

➔ **Les frais pédagogiques** sont pris en charge au niveau national sur les fonds mutualisés nationaux de l'ANFH ainsi que les frais de repas.

➔ **Les frais de déplacement et d'hébergement** sont imputés sur les budgets formation des établissements le cas échéant.

... ET PROPOSE 4 NOUVELLES ACTIONS DE FORMATION NATIONALES SPÉCIFIQUES AUX PROFESSIONNELS MÉDICAUX

CONSTRUIRE UN PROJET EN ÉQUIPE



Experts dans leur domaine, les médecins témoignent cependant d'un manque certain en matière de management. Pourtant, en tant qu'acteurs principaux de la mise en place des projets médico-soignants des GHT, les médecins doivent savoir **élaborer et surtout faire vivre des projets en équipe**. Il est donc essentiel pour eux **d'acquérir des compétences pour piloter des projets aussi bien ponctuels que structurels pour dynamiser l'offre de soins**.

ORGANISÉ PAR : GRIEPS sur 2 jours

PRÉREQUIS : la formation s'appuie sur les projets en cours et peut également s'appuyer sur le témoignage et l'analyse d'un projet réalisé

VIE PROFESSIONNELLE EN ÉQUIPE HOSPITALIÈRE



La formation initiale des personnels médicaux ne leur a pas donné d'outils managériaux pour **communiquer efficacement entre professionnels, activer les leviers de la motivation des équipes, conduire un projet participatif pour le service, gérer des conflits ou encore soutenir des professionnels** notamment impliqués lors d'un dommage associé.

ORGANISÉ PAR : ANTIDOTE EXPERTISE sur 2 jours
PAS DE PRÉREQUIS

CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET COMPRENDRE SES ÉVOLUTIONS



Cette action de formation de deux journées est destinée à l'ensemble des professionnels médicaux pour leur permettre de **mieux connaître le système de santé et l'institution hospitalière** à travers notamment les aspects institutionnels et managériaux, **de comprendre et d'échanger autour des enjeux associés à ces évolutions**.

ORGANISÉ PAR : CNEH sur 2 jours
PAS DE PRÉREQUIS

ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES CARRIÈRES



Les évolutions du contexte hospitalier interrogent les pratiques managériales des médecins en responsabilité d'équipe. Cette formation va permettre aux personnels médicaux d'**acquérir des références, méthodes et outils pour favoriser l'accompagnement des parcours professionnels** en adéquation avec l'évolution hospitalière. Cette adaptation s'articule autour de **l'évolution des compétences, du déroulement de carrière et de la construction des parcours professionnels**.

ORGANISÉ PAR : GRIEPS sur 2 jours
PAS DE PRÉREQUIS